

DES REVENDICATIONS MÉPRISÉES APPEL AU DEBRAYAGE

Le 29 septembre 2020, La Direction a reçu de la part des salariés de la Production une lettre contenant les revendications signées par près de 100 salariés. Mais où est la réponse de la Direction ? Vous l'attendez encore !

Les Revendications :

- La réponse de la Direction à la lettre de revendications des salariés de la Production et surtout **l'ouverture de négociations avec l'ensemble de vos représentants syndicaux.**
- **Ne plus imposer le travail du samedi mais le réserver au volontariat.** Ce travail du weekend permet à ceux qui le choisissent d'améliorer leur rémunération souvent en raison de salaire insuffisant.
- **La reconnaissance de la pénibilité du travail sous binoculaire, microscope ou loupe** en permettant d'acquérir des trimestres sur le CET fin de carrière comme à Thales par exemple
- **Des augmentations de salaire !** Cela permet de reconnaître à chacun, et ceci annuellement, la progression de son expérience et de son savoir-faire
- **Un management plus humain.** Stop à la pression des objectifs, communication sincère, confiance, prise en compte de vos envies d'évolution, aucune discrimination, ...

0%

2020, le carnet de commande d'Airbus Defence & Space est en hausse, la charge pour la majorité d'entre nous est élevée et nous travaillons tous beaucoup pour accomplir les objectifs fixés ! Et pourtant, la Direction finalise son inutile plan de suppression de postes et impose le 0% d'augmentation pour la politique salariale de juillet 2020 à juin 2021.

MARDI 1 DÉCEMBRE 2020 à 14H
Débrayage d'une heure
Devant le bâtiment de production
Toutes les catégories de salariés, TOUS ENSEMBLE !

Pour :

- Que les revendications soient entendues par la Direction
- Discuter du travail et de son organisation afin de l'améliorer
- Décider de la suite à donner au débrayage pour l'obtention des revendications

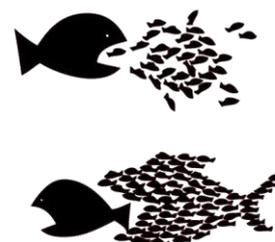


Conscients que la réussite des objectifs de l'entreprise est très importante, à la production, les salariés font le nécessaire pour y parvenir. Mais ils sont aussi inquiets des risques sur leur santé, de l'augmentation du temps de travail que la Direction leur demande. Leur travail nécessite un haut degré de technicité et leurs compétences sont très recherchées sur le marché du travail (rareté), à en juger par les difficultés que la Direction a pour trouver ces profils. C'est pourquoi, la Direction doit reconnaître le travail effectué, le valoriser et proposer des évolutions de carrière plus rapides.

En ne répondant pas à votre lettre, la Direction fait preuve de mépris et augmente les risques pour votre santé en exploitant toujours plus votre force de travail...comme chaque année depuis 4 ans ! Ensemble, nous devons réagir !

En pratique : 1 heure de débrayage c'est quoi ?

C'est une heure de grève permettant aux salariés de se retrouver, de discuter et de décider ensemble des revendications en fonction de l'évolution du contexte.



Côté pratique : comment se mettre en grève ? Rien de plus simple

1. Connectez-vous sur l'application web myHR/myTime
2. Renseignez les informations de votre absence pour motif « Grève »

Votre manager prend connaissance de votre absence. Votre déclaration d'absence n'est soumise à aucune validation.

3. Utilisez le code absence 0400 dans SAP pour imputer les heures correspondantes

Droit de grève ?

Le droit de grève est un droit fondamental des salariés du secteur public ou privé. Il est défini par l'article 7 du préambule de la Constitution de 1946.

La journée (ou la demi-journée) de grève est déduite de votre rémunération. C'est un acte fort qui permet de conquérir de nouveaux droits et de défendre nos conquits sociaux.

Pour toutes informations, contactez la CGT :

cgt_elt@airbus.com

Et tous les mardis et jeudis au local CGT à partir de 12h30.